



MAIRIE DE LA CHAPELLE EN VERCORS

RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS RECENSEURS

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

MISSION DE DEBUT JANVIER AU 22 FEVRIER 2023

Pour effectuer le recensement de la population en 2023, le territoire de la commune a été découpé en deux districts. Il s'agira de collecter de manière exhaustive, sur un secteur géographique défini les informations relatives aux habitants et aux logements conformément à la méthodologie rigoureuse mise en place par l'INSEE.

Période de collecte sur le terrain : du 19 janvier au 18 février 2023

Missions principales :

- Suivre les séances de formation obligatoire
- Effectuer le repérage des adresses à recenser (tournée de reconnaissance)
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Rendre compte de son travail au moins une fois par semaine au coordonnateur.

Profil

- Bonne connaissance du territoire communal
- Sens du contact humain, courtoisie, discrétion exigée
- Capacité à s'exprimer clairement, écriture lisible
- Disponibilité : souplesse dans l'organisation du temps de travail (journée, soirée et week-ends pour une collecte efficace)
- Ténacité, autonomie, ordre et méthode

Contrat : de début janvier au 22 février 2023

Formation prévue début janvier 2023

Rémunération globale pour la mission : 1683 € brut incluant les frais de déplacement pour les formations

Calendrier :

- Lettre de motivation et CV à adresser à M. le Maire
MAIRIE – 5 place de l'Hôtel de Ville 26420 LA CHAPELLE EN VERCORS
Ou par courriel : secretariat.general@lachapelleenvercors.fr
- Dépôt des candidatures avant 01/12/2022 à 12h à la Mairie de La Chapelle-en Vercors.